

# Réunion plénière

## Réunion plénière du réseau de solidarité des associations messines

Jeudi, 15 janvier à 9H

LDH 3 rue Gambetta - Metz

### Ordre du jour :

- 1- Regard sur le fonctionnement du réseau depuis sa création, en avril 2014.
- 2- Les sujets débattus et les axes de travail des différents ateliers
- 3- Les perspectives d'action selon les thématiques et les priorités qui sont à avancer lors des assises organisées par la municipalité

\*\*\*\*\*

### 1 - Regard sur le fonctionnement du réseau depuis sa création en avril 2014

Les associations fondatrices du réseau ont souhaité mieux partager les informations, être plus audibles des pouvoirs publics et rendre plus efficaces certaines actions. C'était la raison d'être de ce réseau.

Son fonctionnement permet-il d'atteindre ces objectifs ?

- Liste des associations qui constituent le réseau. Conditions pour intégrer le réseau. Exemples : la croix rouge, Amis sans frontière et « les mamies tricoteuses » ( de fil en aiguille)
- Le fonctionnement en ateliers : optimiser l'efficacité du travail en atelier ?
- Se rendre audible des pouvoirs publics ?

### 2 - Les sujets débattus et les axes de travail des différents ateliers

4 ateliers se sont déjà réunis : domiciliation, accès aux soins, urgence alimentaire, accès à l'hébergement et au logement.

❖ Urgence alimentaire : deux réunions, 13 octobre et 9 décembre 2014

- Associations participantes : secours catholique, la banque alimentaire, AMLI, la FAP , le CCAS, Les restos du cœur, Zaï , les conférences Saint Vincent de Paul la croix rouge
- Les sujets abordés :
  - **Connaître le fonctionnement des associations messines en matière d'aide alimentaire** : qui est aidé et comment (critères d'aide et les formes d'aide alimentaire). Le groupe a produit des fiches descriptives des activités des différentes associations en matière d'aide alimentaire.
  - **Maillage du territoire en matière d'aide alimentaire** : l'agglomération messine est-elle bien couverte ? Le groupe a produit une carte internet des lieux et types d'aide alimentaire.

## Réunion plénière

---

- **Diversité des statuts des personnes aidées.**

Face à l'augmentation du nombre de personnes, la plupart des associations du réseau souhaitent pouvoir distinguer ceux qui ont l'aide d'Etat de ceux qui n'ont rien, afin d'attribuer au mieux une aide alimentaire qui est forcément limitée.

Le groupe souhaite avoir une information sur les différents statuts.

- Besoin de clarification quant au statut des personnes : les déboutés du droit d'asile qui entament une procédure de recours à la CNDA (ou pour tout autre motif d'immigration) n'ont aucun droit : quelle aide alimentaire reçoivent ils ?

Projet : faire appel au bureau des étrangers de la Préfecture.

Le CCAS et le CASAM peuvent aussi apporter des informations à ce sujet.

- **L'aide alimentaire aux demandeurs d'asile et aux personnes de pays de la communauté européenne (Rom) :** plus spécifiquement, les conditions d'accès à l'aide alimentaire selon les associations et institutions

- **Besoin de liens avec les travailleurs sociaux** pour les personnes de droit commun: quels besoins ont les personnes et quelles ressources des institutions : souhait d'une formation/information commune aux associations (type veille sociale pour les sans-abris) + d'un référent accessible par téléphone par les associations pour des renseignements quand on ne peut joindre l'AS de secteur. Accessibilité aux études du CCAS sur les situations de pauvreté. Pourquoi pas un forum-rencontre : institutionnels/associations ?

- Problèmes de fonctionnement du GT :

Les informations sur les activités et la vie des associations ne circulent pas dans le groupe (on apprend les actions ou les problèmes par la presse)

Les associations mènent des actions, mais ne sont pas représentées dans le groupe

- ❖ **Domiciliation** : une réunion, le 20 novembre 2014

- Associations participantes : CASAM, ATD quart Monde, la FAP , la LDH, MdM, AIEM, Croix Rouge

- Les sujets abordés :

La domiciliation permet aux personnes sans domicile stable, en habitat mobile ou précaire, d'avoir une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

Ce groupe n'a pas pu avancer dans sa réflexion, faute des interlocuteurs- experts sur le sujet.

## Réunion plénière

---

❖ **Accès aux soins** : une réunion , le 2 décembre 2014

- Associations participantes : Médecins du Monde, hôpital spécialisé Jury ; LDH, FAP
- Les sujets abordés :
  - Fonctionnement de la PASS
  - Accès à l'hôpital de Mercy
  - Accès à une complémentaire santé
  - Assurer la vaccination de tous les enfants de moins de 6 ans

❖ **Accès à l'hébergement et au logement.** Une réunion, le 21 octobre 2014

- Associations participantes : FAP, LDH, ATD quart Monde, Habitat et humanisme , AIEM, MdM
- Le sujet abordé : le fonctionnement de l'hébergement d'urgence à Metz\_

❖ **Accès à la culture et insertion.** Une réunion le 9 février 2015

Associations participantes : ATD Quart Monde, LDH, FAP, les restos du cœur, Habitat – humanisme, AIEM, Caritas, Secours Catholique, CASAM.

Les sujets abordés :

- Echanges sur les activités d'accès à la culture menées par les associations
- Quel partenariat développer avec la mairie ?
- Quels sont les lieux d'apprentissage du Français sur Metz ?
- Demande à faire à la municipalité : mise en place d'une cellule de médiation culturelle sur l' 'agglomération messine

### **3 - Les perspectives d'action selon les thématiques et les priorités à porter lors des assises organisées par la municipalité**

❖ Toutes les thématiques :

- Le lien entre les professionnels et les associations est un axe à travailler, notamment pour ce qui relève de l'aide alimentaire et de l'hébergement
- Mobilité des personnes en grande précarité sur Metz métropole

❖ La domiciliation

- L'agrément de domiciliation réattribué aux associations mosellanes qui acceptent cette charge

❖ L'accès aux soins

- Obtenir la mise en place d'un comité de pilotage de la PASS

❖ L'hébergement

## Réunion plénière

- Obtenir l'hébergement des demandeurs d'asile dans un camp géré de type HCR
  - ❖ Accès à la culture
- : mise en place d'une cellule de médiation culturelle sur l' 'agglomération messine

### Récapitulatif des sujets abordés dans les ateliers, démarches entreprises et perspectives

<i>Sujets abordés en réunion</i>	<i>Outils réalisés- Démarches entreprises</i>	<i>Perspectives- Projets - priorités</i>
Connaître le fonctionnement des associations messines en matière d'aide alimentaire	fiches descriptives des activités des différentes associations en matière d'aide alimentaire	Cela doit s'intégrer dans l'annuaire des associations
Maillage du territoire en matière d'aide alimentaire	une carte internet des lieux et types d'aide alimentaire.	A faire connaître. A diffuser largement.
L'aide alimentaire aux demandeurs d'asile et aux personnes de pays de la communauté européenne ( Roms)		
Diversité des statuts des personnes aidées.		Avoir une information sur les différents statuts et les aides dont peuvent bénéficier les personnes.
Relations entre les travailleurs sociaux et les associations		Le lien entre les professionnels et les associations est un axe à travailler.
Mobilité des personnes en grande précarité	Demande d'un lot de tickets de bus à la municipalité. Courrier du 10 juillet 2014. Pas de réponse	Nécessité de la gratuité des transports pour que les personnes en grande précarité puissent rejoindre un lieu d'aide alimentaire ou d'accès aux soins
L'agrément de domiciliation supprimé à toutes les associations en Moselle		Comment œuvrer pour que des associations qui le souhaitent bénéficient d'un agrément de domiciliation administrative ?
Fonctionnement de la PASS de Mercy	Courrier du 2 décembre 2013	Obtenir la mise en place

## Réunion plénière

	Courrier du 10 décembre 2014	d'un comité de pilotage de la PASS
Des personnes souffrant de troubles psychiatriques sont dans la rue, sans aide et sans traitement		Revenir sur une convention antérieure entre l'hôpital spécialisé de Jury et Mercy, assurant aux patients la continuité du suivi du traitement.
Assurer la vaccination de tous les enfants de moins de 6 ans	Courrier au Médecin chef de la PMI- 2013	?
Hébergement des demandeurs d'asile : ne plus renouveler les expériences des années antérieures (Blida), où aucun des Droits fondamentaux n'est assuré.	Lettre au Préfet, le 24 octobre 2014 ( sans réponse) Nouveau courrier le 12 janvier 2015	Demande d'accueil dans un camp géré, type HCR  Demande d'un comité de pilotage Etat, élus, associations
Accès à la culture pour tous		Demande de mise en place d'une cellule de médiation culturelle sur l'agglomération messine